FILIERE TECHNIQUE

Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens professionnels (*) et le Centre de Gestion de la Dordogne, organisent, pour les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, au titre de l'année 2027

LES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'INGENIEUR TERRITORIAL (CATEGORIE A)

Conditions d'accès

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur délivré dans les conditions prévues par les articles L. 642-1 et suivants du code de l'éducation, ou d'un diplôme d'architecte, ou d'un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'une des spécialités et reconnu comme équivalent dans les conditions fixées par les articles R325-10 à R325-34 du code général de la fonction publique.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant, au 1er janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics effectifs. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L.325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

REPARTITION DES SPECIALITES				
SPECIALITES	POSTES		CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE
	Externe	Interne		
Ingénierie, gestion technique et architecture	66	21	CDG de la Dordogne Maison des Communes 1 bd de Saltgourde – BP 108 24051 PERIGUEUX CT CEDEX Tél. 05 53 02 87 00 – www.cdg24.fr	Agglomération Périgourdine
Infrastructures et réseaux	30	10	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30- www.cdg33.fr	Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET OU DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS	EPREUVES D'ADMISSIBILITE
Mardi 8 décembre 2026	Mercredi 13 janvier 2027	Jeudi 21 janvier 2027	Mercredi 16 et jeudi 17 juin 2027

(*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 9 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Creuse, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde.

Attention :
La préinscription en ligne sera accessible :
- sur le site internet du centre de gestion organisateur de la spécialité
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription génèrera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion organisateur de la spécialité.